webinaire · 1 heure 30

Enseignants-Atsem : construire une culture professionnelle partagée

Zoom sur les chartes de collaborations entre ATSEM et enseignants

Du pour quoi au comment ?

Thierry VASSE — auteur de ***Enseignants - ATSEM : des professionalités complémentaires***

17 Novembre 2026

Au-delà des précédentes réflexions sur cette spécificité pluri-professionnelle concernant l'école maternelle française

Ce que je vous propose aujourd'hui

- ☞ On commence par un petit **sondage**
- ☞ **Freins et leviers** : où en est-on ?
- ☞ **Une charte**, qu'est-ce que c'est (et ce que ce n'est pas)
- ☞ **Approche méthodologique** pas à pas, et ce qu'on peut y mettre
- ☞ Qui **pilote** ? Les groupes de travail, une trame, exemple
- ☞ La **faire vivre**…
- ☞ **Pour finir** et vos questions



Pour commencer…

Sur votre territoire, existe-t-il une charte ATSEM–enseignants ?

Oui / en projet / non / oui, mais elle date un peu…

Et dans le chat :

en un mot, le principal frein à la coopération chez vous ?

Ce qui coince, le plus souvent

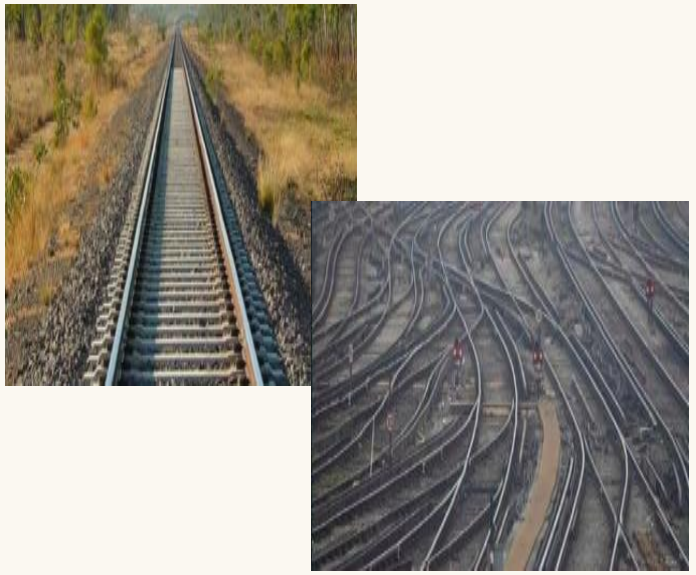

- Qui décide ? La commune emploie l'ATSEM, mais c'est le directeur qui organise son travail pendant le temps scolaire.
- Des missions mal délimitées entre l'éducatif et l'assistance pédagogique.
- Pas de temps pour se parler, pour comprendre les attendus et contraintes de chacun.
- Un ATSEM pour plusieurs classes.
- Des binômes qui changent sans cesse : turnover, remplacements, affectations.
- Absence d'enseignants ou d'ATSEM.
- Inclusions sans AESH.
- …

Le nœud du problème :

le manque de clarification des rôles et de concertation, dans le cadre de la double autorité.

Mais des appuis existent



Le statut, d'abord. Depuis 2018, les ATSEM appartiennent à la communauté éducative.

Le réferentiel du CAP AEPE qui precise les missions et taches des ATSEM.

L'école maternelle elle-même, dont les enjeux renouvelés appellent une action concertée autour de l'enfant.



Les formations communes : se former ensemble, c'est déjà parler le même langage.

Un référent côté collectivité et côté Education nationale, à qui l'on peut s'adresser.

→ la charte sert à clarifier et organiser tout cela



Une charte de collaboration, c'est…

- un engagement réciproque, discuté puis signé
- une clarification de qui fait quoi
- des règles pour communiquer et se concerter
- un outil qui bouge, qu'on révise

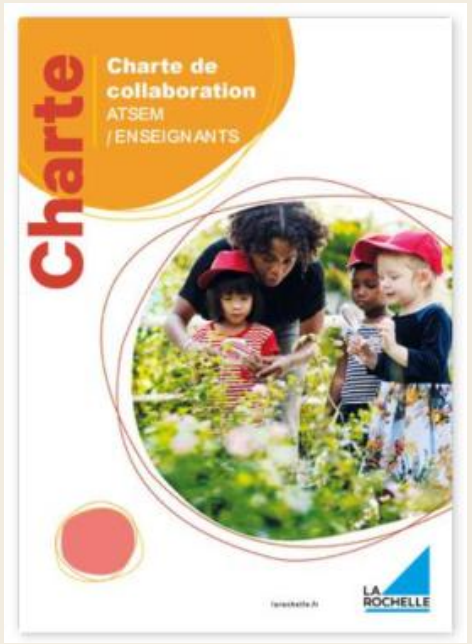



… et ce n'est pas :

~~une fiche de poste~~

~~un règlement intérieur~~

~~un contrat juridique~~

~~le texte d'un seul acteur~~

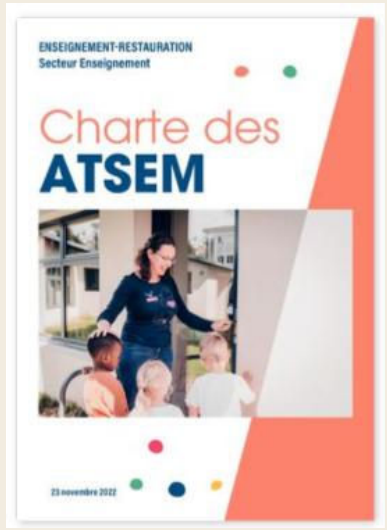

La charte des collaborations : un cadre de référence commun

L'intérêt de l'enfant et le bien-être professionnel au cœur des préoccupations

Un écrit engageant

- Construit **en contexte**, après **analyse des besoins**
- **Validé** et **accompagné**



Une démarche partenariale concertée pour…

- Répondre au besoin de **clarification** du nombre d'ATSEM selon les contextes et **moyens**
- Répondre au besoin de **clarification** des **missions et rôles** de chacun.e
- Préciser les logiques de **complémentarité**, **cohérence**, **continuité** et de **sens**

*L'ATSEM peut « **sous l'entière maitrise organisationnelle et pédagogique de l'enseignant** »*

Plusieurs niveaux, emboîtables

La charte du territoire

commune ou intercommunalité : le cadre commun, les valeurs

Sa déclinaison dans chaque école

adaptée au projet d'école et à la réalité locale

La fiche binôme

classe par classe, le concret du quotidien

Tout est possible, suivant les configurations et contextes d'exercices

La démarche, en sept temps

1. **Un diagnostic partagé** : écouter les ATSEM, les enseignants, les directeurs
2. **Le cadrage** entre la collectivité et l'Éducation nationale
3. Des **groupes de travail mixtes**
4. **La rédaction**, avec des engagements concrets
5. La **validation** par les deux institutions
6. La **diffusion** : présenter, expliquer, signer
7. Et l'**évaluation**

… puis on recommence !

Le bilan relance le diagnostic.



Ce qu’on y trouve, au minimum

Des valeurs communes

Les missions, temps par temps : accueil, ateliers, sieste, sorties…

Comment on se transmet l’information

Des temps de concertation réguliers

Des formations communes

L’accueil des nouveaux et des remplaçants

Que faire en cas de désaccord ?

Quand et comment on la révise

la rubrique la plus attendue : « temps par temps »

Le comité de pilotage

Un comité de pilotage qui **porte la démarche**, **valide** la charte et **suit** son application.

Acteurs incontournables autour de la table :

- **Pour la collectivité** — élus, direction de l'education , RH
- **Pour l'Éducation nationale** — IEN, conseillers pédagogiques (+mission maternelle), directeurs d'école

Eventuellement pour les équipes de terrain — un représentant des ATSEM et des enseignants

Dans l'ideal: à ancrer dans le PEdT ou le PEL !



Les groupes de travail

Qui ? Des ATSEM, des enseignants, des directeurs et des agents du service éducation — en nombre à peu près équilibré.

Combien de fois ? 3 à 4 séances sur un semestre, sur des temps où chacun peut réellement s'impliquer.

Comment ? Des animateurs neutres, une méthode participative et des comptes rendus que tout le monde reçoit.

Possible :

Des remontées de besoins ou interrogations par questionnaires adressés à tous pour nourrir le diagnostic partagé

Un comité de rédaction restreint, *ou des rédacteurs* ?

Qui ? 4 représentants (ATSEM + service education) — (Directeur école + Conseiller pédagogique).

Comment ? Le chemin de fer de la charte après identification des incontournables à y faire figurer.

Trame possible

Partie	Ce qu'on y met
Préambule	Contexte, cadre réglementaire, finalités
Valeurs	Ce qu'on partage autour de l'enfant
Rôles et missions	Qui fait quoi, temps par temps
Communication	Transmissions, outils, réunions
Concertation	Quand, combien de temps, pour parler de quoi
Le binôme	Repères concrets dans la classe
Régulation	Difficultés et désaccords
Régulation	Questions / réponses sujets récurrents
Suivi	Bilan, indicateurs, révision

Après allers-retours entre les différents groupes de travail et instances de validation

Un exemple : Aix en Provence

Au départ : réflexions partagées (ATSEM/Enseignants) en ateliers thématiques qui ont débouché sur la redaction de fiches

Ce qui a été fait : remontée des points à clarifier, points de tension, propositions d'améliorations

Ce qui a bien fonctionné : comités de lecture pour défense des points de vue et consensus final

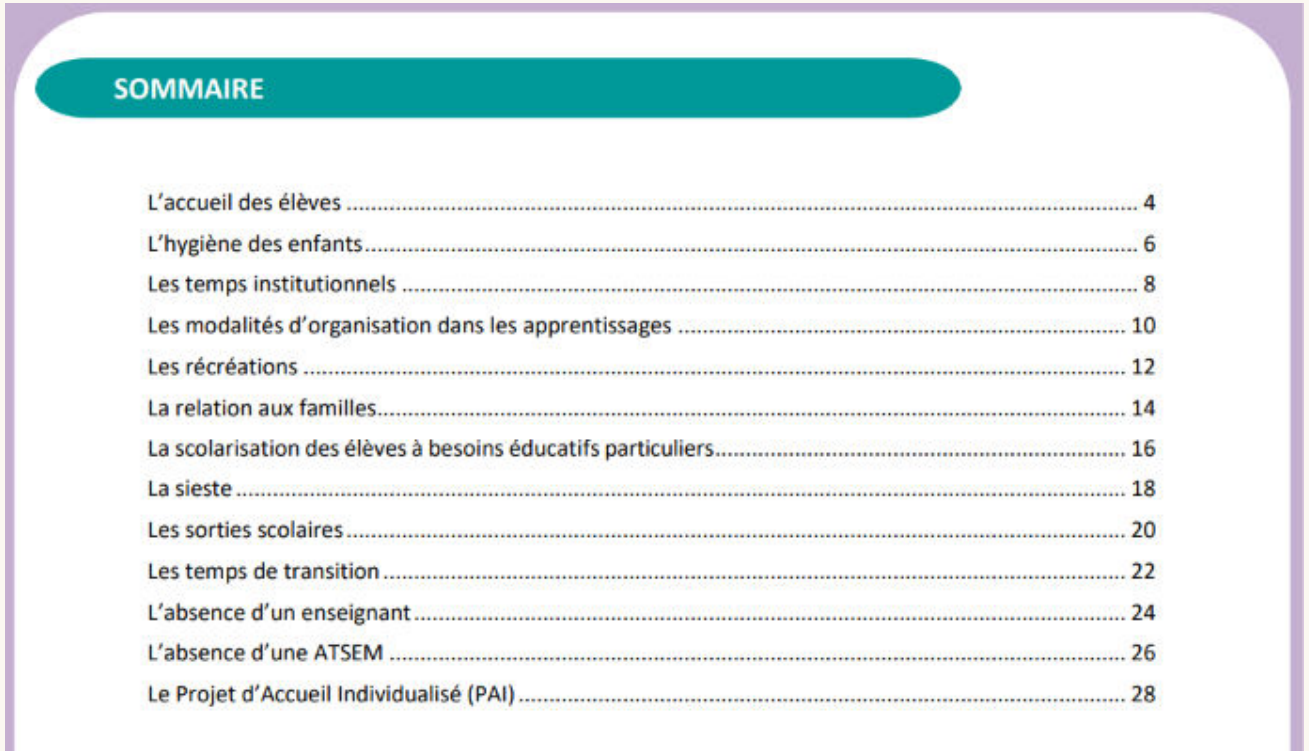

SOMMAIRE

L'accueil des élèves 4
L'hygiène des enfants 6
Les temps institutionnels 8
Les modalités d'organisation dans les apprentissages 10
Les récréations 12
La relation aux familles 14
La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers 16
La sieste 18
Les sorties scolaires 20
Les temps de transition 22
L'absence d'un enseignant 24
L'absence d'une ATSEM 26
Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) 28

Un exemple : Aix en Provence

Le plan de formation s'est étendu sur 2 années:

Année N: **3 heures** formation et ateliers + **3 heures** ateliers - ATSEM et enseignants d'écoles différentes

Année N+1: **3 heures** de formation + atelier de rédaction d'une fiche avec l'aide des formateurs par école et par binôme + **3 heure**s au sein des écoles avec hotline pour répondre aux questions

A partir de N+2: **3 heures chaque année** dédiée à la relecture, à l'adaptation au sein des écoles - temps de conseil des maîtres pour l'EN / temps extra scolaires pour les ATSEM

Il a été souhaité que ce document ne soit pas figé, raison pour laquelle les rédacteurs ont opté pour des fichés détachables avec également une possibilité pour les écoles de s'approprier ces fiches en les complétant au verso.

Et après la signature ?

- Un **bilan chaque année** en comité, pour ajuster.
- Quelques indicateurs, pas plus : les temps de concertation sont-ils tenus ? Les tensions diminuent-elles ? Les équipes sont-elles satisfaites ?
- La charte dans le **livret d'accueil** des nouveaux agents.
- Un **référent** pour réguler au quotidien.

Mon conseil

Une charte qu'on ne suit pas perd vite sa crédibilité auprès des équipes.

Si l’on devait ne retenir que trois choses

❶ Une charte se construit avec celles et ceux qui la vivent.

❷ Elle tient grâce à un pilotage partagé entre la collectivité et l’Éducation nationale.

❸ Elle ne dure que si on la fait vivre.





Les premières questions à vous poser !

Et chez vous ?

Par quoi pourriez-vous commencer dès cette année ?

Avec qui, du côté de l'Éducation nationale ?

Quel obstacle voyez-vous venir ?



Quelques ouvrages pour aller plus loin

- « Enseignants-ATSEM, des professionnalités complémentaires » — Ouvrage collectif, Éd. Canopé, coll. Maîtriser, avril 2019
- « Objectif Concours ATSEM-ASEM — Tout-en-un + Prépa Oral » (externe, interne, 3e voie), Éd. Hachette, 2026-2027



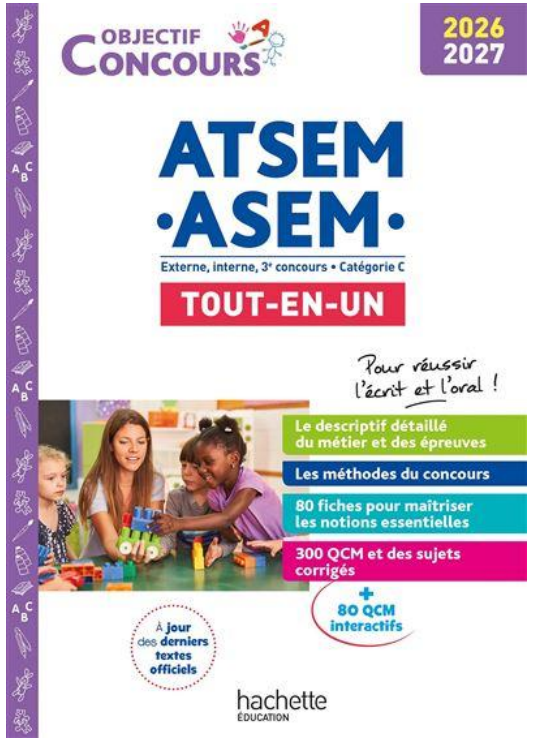

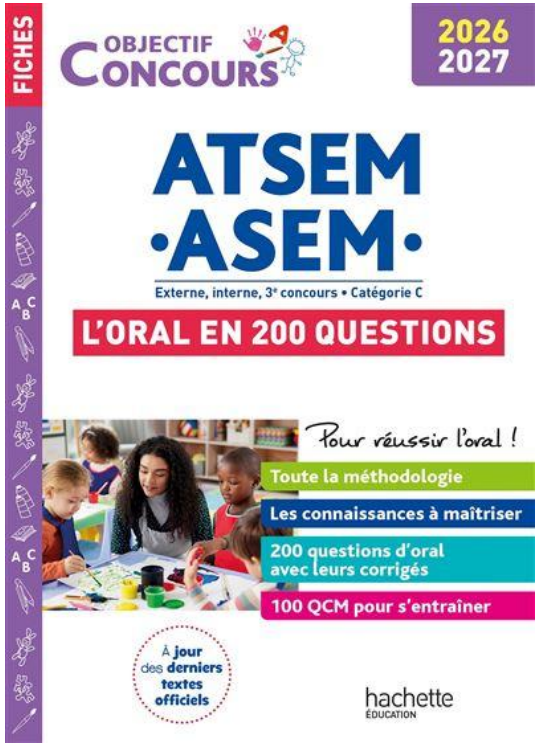

Contact: thierryvasse@proton.me

webinaire · 1 heure

Enseignants-Atsem : construire une culture professionnelle partagée

Zoom sur les chartes de collaborations entre ATSEM et enseignants

Du pour quoi au comment ?

idealCO
LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE LA SPHÈRE PUBLIQUE

ANDEV

Thierry VASSE — auteur de ***Enseignants - ATSEM : des professionalités complémentaires***

thierryvasse@proton.me